

Le conflit du textile de Roubaix-Tourcoing

Une note de la Commission intersyndicale patronale

La Commission intersyndicale patronale nous prie d'insérer la communication suivante :

La Commission intersyndicale patronale de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing, réunie le 1^{er} juillet 1931, a pris connaissance de la situation. Elle a approuvé pleinement et à l'unanimité les déclarations faites par son délégué, qui a été rendu le 30 juin à l'invitation de M. le Ministre du Travail et de M. le Président du Conseil.

La Commission intersyndicale patronale croit que si les ouvriers ont pu reprendre le travail le 22 juin, comme ils y étaient invités, c'est qu'ils avaient été mal informés de la position actuelle de la grève, et que des nouvelles pourparlers leur avaient été annoncés pour cette semaine.

La Commission intersyndicale patronale croit devoir rappeler que nos pourparlers avec les syndicats ouvriers et les Unions publiques, commencés le 14 avril, ne sont terminés que le 30 juin. Successivement, et toujours avant la grève, la Commission intersyndicale patronale a accepté de reporter la diminution des salaires du 20 avril au 1^{er} mai, puis au 15 mai, puis encore à la fin de mai.

C'est à la demande du Gouvernement lui-même que la Commission intersyndicale patronale a supprimé la diminution de 10 % annoncée sur les salaires, et qu'elle s'est contentée de la suppression de la prime de présence, suppression qui n'a pour effet que de faire supporter par les ouvriers leurs propres cotisations aux Assurances sociales, comme le veut la loi, et à cette suppression de la prime de présence que se limite la Commission intersyndicale patronale comme condition de la reprise du travail.

Maintenant qu'il est définitivement prouvé qu'aucune nouvelle concession ne peut être faite par les patrons, et que les pourparlers sont clos, la Commission intersyndicale patronale espère que les ouvriers ne prolongeront pas inutilement une grève sans issue qui n'a que trop duré, et qui risque d'aggraver encore le chômage. Ce sont les centres concurrents français et étrangers, et eux seuls, qui bénéficieront de la grève générale de Roubaix-Tourcoing.

Une réunion des Commissions aux Syndicats libres

Les Commissions des Syndicats libres, réunies le 1^{er} juillet 1931, après avoir entendu l'exposé des négociations tenues à Paris sous la présidence du Gouvernement, ont adopté l'ordre du jour suivant :

« Les Syndicats libres, après avoir à maintes reprises sollicité les Unions publiques de terminer le conflit en dégageant des discussions une formule de médiation, remercient M. le Ministre du Travail et M. le Président du Conseil d'avoir, dans l'entrevue du 30 juin, tenu compte des propositions faites tenant compte des divers points de vue en présence.

Désireux de rallier définitivement à ces propositions, qui avaient d'ailleurs, sous une forme équivalente, obtenu leur assentiment dans les assemblées générales du 20 juin.

« Regrettant que la Commission intersyndicale patronale s'y soit opposée pour des raisons qui ne peuvent être d'ordre économique, puisque l'écart entre la proposition de M. Laval et celle du Gouvernement n'est que de 15 centimes sur les salaires à la date du 15 septembre prochain, ce qui ne peut avoir de répercussions sensibles sur le prix de revient et sur l'évolution de la crise des affaires.

« Formulons l'espoir qu'un examen plus approfondi auverna les parties intéressées à accepter la proposition gouvernementale, qui apparaît actuellement comme l'unique solution possible de terminer rapidement le conflit par un accord sauvegardant les intérêts et la dignité de tous.

Un appel des Syndicats libres de Roubaix-Tourcoing et environs pour soulager la misère des familles ouvrières

Les Syndicats libres nous prient d'insérer ce qui suit :

Malgré tous les efforts de conciliation faits par les syndicats libres pour terminer le conflit de Roubaix-Tourcoing, malgré les interventions du Gouvernement, malgré le textile demeure sans solution.

L'appel à la conciliation adressé par les plus hautes autorités civiles et religieuses n'a pas été entendu.

Or, depuis six semaines, la misère s'est installée dans des milliers de foyers. Les Syndicats libres, croyant toujours à une fin rapide du conflit, se sont enquis à blanc pour aider ces milliers de foyers de travailleurs chrétiens, foyers souvent peuplés et qui souffrent d'autant plus dans leurs nombreux enfants. Il en est qui se voient forcés de se priver ces aliments indispensables ; il en est qui ont dû vendre leur pauvre batterie de cuisine. Les familles ouvrières ont pu ainsi tout perdre économiquement ; elles vivent de crédit qui leur est accordé par des commerçants généreux ; elles s'endettent de plus en plus ; et c'est désormais la santé des enfants qui est en jeu.

Nul ne sera insensible à l'appel que les

Les assemblées générales des Syndicats cégétistes

Aujourd'hui jeudi 2 juillet : à Halluin, 51, rue de la Gare, à 9 h. 30 du matin ; à Tourcoing, 190, rue de GutsMuth, à 9 h. 30 du matin ; à Roubaix, suite du Foyer populaire, 178, rue Jules-Guesde, à 3 h. La salle des

Les assemblées générales des Syndicats libres

Aujourd'hui jeudi, se tiendront des assemblées générales pour les syndicats libres, aux lieux et heures suivants :

Tourcoing, 20, rue de Tournai, à 9 h. 30.

Roubaix, 39, rue Henri-Carrette, à 9 h. 30.

Wattrelos, 38, rue Saint-Joseph, à 18 h.

Ces assemblées sont réservées aux syndicats libres et le livret syndical sera exigé à l'entrée.

Le pointage de la journée est supprimé de ce fait et se fera lors de la réunion. Prière à tous les adhérents d'être présents.

Les assemblées générales des Syndicats cégétistes

Les Syndicats confédérés de Roubaix-Tourcoing, Lannoy, etc., tiendront les réunions suivantes :

Aujourd'hui jeudi 2 juillet : à Halluin, 51, rue de la Gare, à 9 h. 30 du matin ; à Tourcoing, 190, rue de GutsMuth, à 9 h. 30 du matin ; à Roubaix, suite du Foyer populaire, 178, rue Jules-Guesde, à 3 h. La salle des

Les assemblées générales des Syndicats libres

Aujourd'hui jeudi, se tiendront des assemblées générales pour les syndicats libres, aux lieux et heures suivants :

Tourcoing, 20, rue de Tournai, à 9 h. 30.

Roubaix, 39, rue Henri-Carrette, à 9 h. 30.

Wattrelos, 38, rue Saint-Joseph, à 18 h.

Ces assemblées sont réservées aux syndicats libres et le livret syndical sera exigé à l'entrée.

Le pointage de la journée est supprimé de ce fait et se fera lors de la réunion. Prière à tous les adhérents d'être présents.

Les assemblées générales des Syndicats cégétistes

Les Syndicats confédérés de Roubaix-Tourcoing, Lannoy, etc., tiendront les réunions suivantes :

Aujourd'hui jeudi 2 juillet : à Halluin, 51, rue de la Gare, à 9 h. 30 du matin ; à Tourcoing, 190, rue de GutsMuth, à 9 h. 30 du matin ; à Roubaix, suite du Foyer populaire, 178, rue Jules-Guesde, à 3 h. La salle des

Les assemblées générales des Syndicats libres

Aujourd'hui jeudi, se tiendront des assemblées générales pour les syndicats libres, aux lieux et heures suivants :

Tourcoing, 20, rue de Tournai, à 9 h. 30.

Roubaix, 39, rue Henri-Carrette, à 9 h. 30.

Wattrelos, 38, rue Saint-Joseph, à 18 h.

Ces assemblées sont réservées aux syndicats libres et le livret syndical sera exigé à l'entrée.

Le pointage de la journée est supprimé de ce fait et se fera lors de la réunion. Prière à tous les adhérents d'être présents.

Les assemblées générales des Syndicats cégétistes

Les Syndicats confédérés de Roubaix-Tourcoing, Lannoy, etc., tiendront les réunions suivantes :

Aujourd'hui jeudi 2 juillet : à Halluin, 51, rue de la Gare, à 9 h. 30 du matin ; à Tourcoing, 190, rue de GutsMuth, à 9 h. 30 du matin ; à Roubaix, suite du Foyer populaire, 178, rue Jules-Guesde, à 3 h. La salle des

Les assemblées générales des Syndicats libres

Aujourd'hui jeudi, se tiendront des assemblées générales pour les syndicats libres, aux lieux et heures suivants :

Tourcoing, 20, rue de Tournai, à 9 h. 30.

Roubaix, 39, rue Henri-Carrette, à 9 h. 30.

Wattrelos, 38, rue Saint-Joseph, à 18 h.

Ces assemblées sont réservées aux syndicats libres et le livret syndical sera exigé à l'entrée.

Le pointage de la journée est supprimé de ce fait et se fera lors de la réunion. Prière à tous les adhérents d'être présents.

Les assemblées générales des Syndicats cégétistes

Les Syndicats confédérés de Roubaix-Tourcoing, Lannoy, etc., tiendront les réunions suivantes :

Aujourd'hui jeudi 2 juillet : à Halluin, 51, rue de la Gare, à 9 h. 30 du matin ; à Tourcoing, 190, rue de GutsMuth, à 9 h. 30 du matin ; à Roubaix, suite du Foyer populaire, 178, rue Jules-Guesde, à 3 h. La salle des

Les assemblées générales des Syndicats libres

Aujourd'hui jeudi, se tiendront des assemblées générales pour les syndicats libres, aux lieux et heures suivants :

Tourcoing, 20, rue de Tournai, à 9 h. 30.

Roubaix, 39, rue Henri-Carrette, à 9 h. 30.

Wattrelos, 38, rue Saint-Joseph, à 18 h.

Ces assemblées sont réservées aux syndicats libres et le livret syndical sera exigé à l'entrée.

Le pointage de la journée est supprimé de ce fait et se fera lors de la réunion. Prière à tous les adhérents d'être présents.

Les assemblées générales des Syndicats cégétistes

Les Syndicats confédérés de Roubaix-Tourcoing, Lannoy, etc., tiendront les réunions suivantes :

Aujourd'hui jeudi 2 juillet : à Halluin, 51, rue de la Gare, à 9 h. 30 du matin ; à Tourcoing, 190, rue de GutsMuth, à 9 h. 30 du matin ; à Roubaix, suite du Foyer populaire, 178, rue Jules-Guesde, à 3 h. La salle des

Les assemblées générales des Syndicats libres

Aujourd'hui jeudi, se tiendront des assemblées générales pour les syndicats libres, aux lieux et heures suivants :

Tourcoing, 20, rue de Tournai, à 9 h. 30.

Roubaix, 39, rue Henri-Carrette, à 9 h. 30.

Wattrelos, 38, rue Saint-Joseph, à 18 h.

Ces assemblées sont réservées aux syndicats libres et le livret syndical sera exigé à l'entrée.

Le pointage de la journée est supprimé de ce fait et se fera lors de la réunion. Prière à tous les adhérents d'être présents.

L'expédition polaire du "Nautilus"

Bergen, 1^{er} juillet. — On sait que le commandant Wilkins s'est rendu à Bergen, port de Norvège, où le "Nautilus" doit trouver des pièces de rechange pour ses machines embarquées. Le sous-marin doit aussi embarquer quelques savants — dont le célèbre professeur Sverdrup, spécialiste éminent des régions polaires.

Interviewé sur les possibilités de l'expédition aventure et sur les risques que le "Nautilus" et les hommes affrontent, le commandant Wilkins a fait les déclarations suivantes :

« Le sous-marin, dit-il, devra être prêt le 22 juin ; il n'a donc qu'une huitaine de jours de retard sur son horaire. C'est peu, c'est même l'exactitude si l'on songe aux périls qu'il affronte. L'important, c'est en effet, pour nous, d'attendre la glace à temps.

« Et quand est l'ultime date prévue pour le départ ?

« Nous devons quitter Bergen dans la première quinzaine de juillet et le départ pour le Spitzberg doit être fixé au plus tard le 10 juillet.

« Pourquoi des dates aussi précises ? Est-ce nécessaire ?

« Indispensable pour réussir... Le professeur Sverdrup est un petit homme d'environ 40 ans, modeste et très réservé, mais il dit cette phrase avec une telle fermeté qu'il en est impressionnant.

« Indispensable, continue-t-il, ou sans cela il faudra remettre le voyage à l'année prochaine. La raison en est simple : la traversée du détroit de Behring prendra à peu près sept semaines et nous devons être sortis de la glace avant septembre, faute de quoi nous serions condamnés à mort !

« Je ne connais rien à la question des sous-marins, mais je connais la glace et je déclare positivement que si ces dates sont dépassées, il n'y a plus à compter sur l'expédition, ou sur nos existences.

« An reste, nous sommes préparés à tout... »

A ROUBAIX Une manifestation communiste

Ainsi qu'ils l'avaient annoncé, les militants de notre ville ont organisé mercredi après-midi une manifestation publique, commémorative de la manifestation des 30 juin.

Vers 13 h. 30, après le coup de clairon annonciateur du départ, le cortège se forma et les manifestants, au nombre d'environ 800, se mirent en route par la rue de la Gare, encadrés des forces de police ordinaires.

Chantant et criant comme à l'habitude, les militants tournèrent rue Marché-Foch puis au boulevard Gambetta, qu'ils suivirent jusqu'à la rue Pierre-de-Roubaix.

De là, ils arrivèrent Grand'Rue, empruntèrent le boulevard de Strasbourg, puis la rue de la Vigne et, par le qual de Nantes, entrèrent dans la cour de la "Proletarienne".

Un meeting se tint ensuite et permit à la délégation unitaire qui, mardi, se rendit à Paris, de rendre compte de la mission effectuée sans incident.

La parole d'ordre était assurée par M. Desmettre, commissaire central, et Malot, commissaire de police du 3^o arrondissement.

A LYS

Une assemblée générale des grévistes du canton de Lannoy, affiliés à la C.G.T., aura lieu le vendredi 2 juillet à 9 h. 30, dans la salle du Tronçon de la Justice.

A TOURCOING

Mardi, le 15 h. 30, un cortège organisé par le Syndicat unitaire textile a quitté la Place de la République et a suivi l'itinéraire suivant : rues des Anzès, Ursulines, Blanche-Porte, Advers, du Petit-Village, des Coulons, Elbe, des Poutrelles, Menin, des Girondins, St-Blaise et Houcharl. Le cortège, composé d'environ 300 personnes, débute sans incident et se dissout à 17 h. 30, face à la Maison des Syndicats, 23, rue Houcharl.

A HALLUIN

Dans l'après-midi, les unitaires se sont livrés à une nouvelle manifestation, qui a rassemblé à toutes les heures.

Vers 15 h. 30, un cortège s'est formé sur le terrain municipal des Sports, rue de l'Abattoir. Composé de trois cent cinquante personnes environ, ce cortège a parcouru la ville pour revenir ensuite à son point de départ. Aucun incident ne s'est produit.

Une conférence fut ensuite donnée par M^{rs} Bodinens, de la C.G.T., et M. Emile Bostoen.

Les orateurs ont rendu compte des entrevues de Paris et ont engagé leurs auditeurs à redoubler d'efforts et d'activités.

Aujourd'hui, distribution de secours.

A RONCQ

Mardi, le 3 h. 30, un cortège parti de la Maison du Peuple a parcouru les rues de la commune. Environ trois cents personnes ont participé à cette manifestation, qui n'eut qu'un caractère très ordinaire. Elle s'est terminée par un discours de M. Jules Verman, secrétaire du syndicat.

Des assemblées générales aux Syndicats libres

Aujourd'hui jeudi, se tiendront des assemblées générales pour les syndicats libres, aux lieux et heures suivants :

Tourcoing, 20, rue de Tournai, à 9 h. 30.

Roubaix, 39, rue Henri-Carrette, à 9 h. 30.

Wattrelos, 38, rue Saint-Joseph, à 18 h.

Ces assemblées sont réservées aux syndicats libres et le livret syndical sera exigé à l'entrée.

Le pointage de la journée est supprimé de ce fait et se fera lors de la réunion. Prière à tous les adhérents d'être présents.

Les assemblées générales des Syndicats cégétistes

Les Syndicats confédérés de Roubaix-Tourcoing, Lannoy, etc., tiendront les réunions suivantes :

Aujourd'hui jeudi 2 juillet : à Halluin, 51, rue de la Gare, à 9 h. 30 du matin ; à Tourcoing, 190, rue de GutsMuth, à 9 h. 30 du matin ; à Roubaix, suite du Foyer populaire, 178, rue Jules-Guesde, à 3 h. La salle des

Les assemblées générales des Syndicats libres

Aujourd'hui jeudi, se tiendront des assemblées générales pour les syndicats libres, aux lieux et heures suivants :

Tourcoing, 20, rue de Tournai, à 9 h. 30.

Roubaix, 39, rue Henri-Carrette, à 9 h. 30.

Wattrelos, 38, rue Saint-Joseph, à 18 h.

Ces assemblées sont réservées aux syndicats libres et le livret syndical sera exigé à l'entrée.

Le pointage de la journée est supprimé de ce fait et se fera lors de la réunion. Prière à tous les adhérents d'être présents.

Les assemblées générales des Syndicats cégétistes

Les Syndicats confédérés de Roubaix-Tourcoing, Lannoy, etc., tiendront les réunions suivantes :

Aujourd'hui jeudi 2 juillet : à Halluin, 51, rue de la Gare, à 9 h. 30 du matin ; à Tourcoing, 190, rue de GutsMuth, à 9 h. 30 du matin ; à Roubaix, suite du Foyer populaire, 178, rue Jules-Guesde, à 3 h. La salle des

Les assemblées générales des Syndicats libres

Aujourd'hui jeudi, se tiendront des assemblées générales pour les syndicats libres, aux lieux et heures suivants :

Tourcoing, 20, rue de Tournai, à 9 h. 30.

Roubaix, 39, rue Henri-Carrette, à 9 h. 30.

Wattrelos, 38, rue Saint-Joseph, à 18 h.

Ces assemblées sont réservées aux syndicats libres et le livret syndical sera exigé à l'entrée.

Le pointage de la journée est supprimé de ce fait et se fera lors de la réunion. Prière à tous les adhérents d'être présents.

Les assemblées générales des Syndicats cégétistes

Les Syndicats confédérés de Roubaix-Tourcoing, Lannoy, etc., tiendront les réunions suivantes :

Aujourd'hui jeudi 2 juillet : à Halluin, 51, rue de la Gare, à 9 h. 30 du matin ; à Tourcoing, 190, rue de GutsMuth, à 9 h. 30 du matin ; à Roubaix, suite du Foyer populaire, 178, rue Jules-Guesde, à 3 h. La salle des

Les assemblées générales des Syndicats libres

Aujourd'hui jeudi, se tiendront des assemblées générales pour les syndicats libres, aux lieux et heures suivants :

Tourcoing, 20, rue de Tournai, à 9 h. 30.

Roubaix, 39, rue Henri-Carrette, à 9 h. 30.

Wattrelos, 38, rue Saint-Joseph, à 18 h.

Ces assemblées sont réservées aux syndicats libres et le livret syndical sera exigé à l'entrée.

Le pointage de la journée est supprimé de ce fait et se fera lors de la réunion. Prière à tous les adhérents d'être présents.

Les assemblées générales des Syndicats cégétistes

Les Syndicats confédérés de Roubaix-Tourcoing, Lannoy, etc., tiendront les réunions suivantes :

Aujourd'hui jeudi 2 juillet : à Halluin, 51, rue de la Gare, à 9 h. 30 du matin ; à Tourcoing, 190, rue de GutsMuth, à 9 h. 30 du matin ; à Roubaix, suite du Foyer populaire, 178, rue Jules-Guesde, à 3 h. La salle des

Les assemblées générales des Syndicats libres

Aujourd'hui jeudi, se tiendront des assemblées générales pour les syndicats libres, aux lieux et heures suivants :

Tourcoing, 20, rue de Tournai, à 9 h. 30.

Roubaix, 39, rue Henri-Carrette, à 9 h. 30.

Wattrelos, 38, rue Saint-Joseph, à 18 h.

Ces assemblées sont réservées aux syndicats libres et le livret syndical sera exigé à l'entrée.

Le pointage de la journée est supprimé de ce fait et se fera lors de la réunion. Prière à tous les adhérents d'être présents.

Les assemblées générales des Syndicats cégétistes

Les Syndicats confédérés de Roubaix-Tourcoing, Lannoy, etc., tiendront les réunions suivantes :

Aujourd'hui jeudi 2 juillet : à Halluin, 51, rue de la Gare, à 9 h. 30 du matin ; à Tourcoing, 190, rue de GutsMuth, à 9 h. 30 du matin ; à Roubaix, suite du Foyer populaire, 178, rue Jules-Guesde, à 3 h. La salle des

La troisième session des Assises du Nord

La session de juillet de la Cour d'Assises du Nord s'est ouverte hier au Palais de Justice de Douai, sous la présidence de M. Debraux, conseiller à la Cour, assisté de MM. Michel et Elgot, accusateurs. M. Ledoux, substitut général, occupe le siège du ministère public.

Au début de l'audience, le greffier fait l'appel des jurés ; l'un d'eux, M. Robert Grosjean, négociant à Auchincourt, ne répond pas.

La Cour prononce contre lui, en conformité de l'article 386 du Code d'Instruction criminelle, une amende de 200 fr.

Un Polonais, coupable de coups mortels à Thumeries, est condamné à dix-huit mois d'emprisonnement

Le 18 avril dernier, dans une usine de Thumeries, deux équipes d'ouvriers polonais étaient occupées à charger des sacs de ciment dans le bâtiment de la gare.

Vers 15 h. 30, l'ouvrier Lewandowski qui faisait partie d'une de ces équipes, demanda à son compatriote Stanislas Wandzel, dont le travail était terminé, de venir l'aider. Lui-ci refusa de le faire et les deux furent échangés entre les deux équipes, qui en vinrent bientôt aux mains. L'un de leurs camarades les sépara. Ils se séparèrent calmement, quelques minutes plus tard, la discussion reprit. Lewandowski, dont les forces physiques étaient plus faibles que celles de Wandzel, s'empara d'un madrier qu'il brandit dans la direction de son adversaire, mais Wandzel se précipita et l'abattit sur la tête de Lewandowski qui s'affaissa. De nombreux ouvriers assistés, impuissants, à cette scène rapide. La victime mourut le lendemain à l'hôpital de Thumeries, consécutivement à une fracture de son crâne.

A l'audience, le président Debraux rappelle les antécédents de l'accusé qui est représenté comme un bon travailleur, mais un violent.

Wandzel reconnaît les faits, les met sur le compte de la colère provoquée par l'attitude de sa victime et exprime des regrets de son acte.

Après un réquisitoire modéré de M. Ledoux, l'accusé est condamné à dix-huit mois d'emprisonnement.

Infanticide à Lille

Berthe Boose, âgée de 22 ans, née à Gouvaucourt, domestique à Lille, est accusée de l'infanticide de son enfant.

Après un solide réquisitoire de M. Ledoux, substitut général, et une brillante plaidoirie de M^{rs} Thellier, Berthe Boose est acquittée.

La santé du duc d'Aoste

Rome, 1^{er} juillet. — La santé du duc d'Aoste reste stationnaire. Le ministre de la Guerre, de passage à Turin, a exprimé à la famille du duc le dévouement et l'affection de l'armée entière.

L'AMNISTIE

Paris, 1^{er} juillet. — M. Léon Bérard a déposé sur le bureau du Sénat le projet d'amnistie traditionnelle, à la suite de l'accession du nouveau président de la République à l'Élysée.

Le projet embrasse dans ses dispositions les délits d'ordre politique et dont le caractère politique est prédominant, les faits de grève, de presse, d'élection, les infractions à la loi sur les associations syndicales professionnelles, les contraventions de simple police, les faits disciplinaires et, à une façon générale, les infractions déjà prévues par la loi de l'amnistie du 3 janvier 1925.

Le bénéfice de l'amnistie sera tendu à tous les délinquants condamnés avec bénéfice du sursis à une courbe pénale d'emprisonnement ou seulement à une amende, quel qu'en soit le montant.

La disposition prorogera jusqu'au 1^{er} juillet 1933 le délai de révision de justice prononcé au cours des hostilités par les tribunaux de guerre. Une autre disposition confère au ministre de la Justice pendant le même délai le pouvoir de soumettre le cas échéant à l'examen des chambres réunies de la Cour de cassation statuant définitivement les recours en révision précédemment rejetés.

Lord Terrington vient d'être relaxé

Lord Terrington qui, en 1928, avait été réclamer par les autorités britanniques pour abus de confiance, et qui avait été condamné à quatre ans de prison, vient d'être relaxé. Lord Terrington, dont l'état de santé avait toujours été précaire, a passé dans l'hôpital de la prison la plus grande partie de sa détention. Sa bonne conduite lui a valu la remise d'une partie de sa peine.

L'on se souvient qu'il avait été libéré à Donal, après son arrestation à Boulogne.

« Une délégation importante d'anciens élèves de l'École Polytechnique de la promotion de 1890 s'est rendue au Petit-Bois pour féliciter leur ancien major, M. Albert Lebrun, président de l'État. Parmi eux se trouvaient des hommes politiques comme M. Loucheur.

« Les délégués ont été reçus par M. Lebrun, qui leur a fait un exposé de son œuvre et de son rôle pendant son mandat de président de la République.

« Les délégués ont été très émus par les paroles de M. Lebrun, qui leur ont fait connaître les difficultés qu'il a rencontrées pendant son mandat et les sacrifices qu'il a faits pour le bien de la France.

« Les délégués ont remercié M. Lebrun de son accueil et de son exposé, et ont promis de lui adresser un message de sympathie et de reconnaissance.

Les GESTES DE SOLIDARITÉ Au Conseil général de la Seine

Paris, 1^{er} juillet. — La Commission du travail du Conseil général de la Seine, présidée par M. Emile Deslandres, a voté aujourd'hui, un crédit de 100.000 fr. pour venir en aide aux grévistes du Nord. M. Jean Louquet a été désigné comme rapporteur.

Quatre marins de Toulon faisaient de la propagande antimilitariste

Toulon-sur-Mer, 1^{er} juillet. — M. Eugène Delor, juge d'instruction, s'occupe en ce moment d'une affaire de propagande antimilitariste qui s'exerçait parmi les marins de l'Etat.

On avait constaté, il y a quelque temps, que des tracts séditieux avaient été placardés sur certains bateaux. L'autorité maritime ouvrit une enquête et acquit la conviction que quatre matelots s'étaient employés à la pose de ces placards, les furent arrêtés. Des éléments civils paraissant impliqués dans cette propagande, l'autorité maritime s'en dessaisit et passa le dossier au Parquet civil.

Le juge d'instruction interrogea les quatre matelots qui ont été transférés de la prison maritime à la prison départementale. Le juge a en même temps ordonné à la police de se livrer à des recherches dans certains milieux suspects.

Pour les vacances populaires

Paris, 1^{er} juillet. — Le sous-secrétaire d'Etat au Tourisme communique la note suivante :

« Dans le but de permettre au plus grand nombre possible de citoyens de bénéficier de vacances saines au grand air, M. Gaston Gérard, sous-secrétaire d'Etat aux Travaux publics et au Tourisme, vient d'inviter les préfets à faire dresser par les maires des communes rurales la liste des maisons inhabitées ou disponibles qui seraient susceptibles de recevoir des visiteurs. Ces listes seront communiquées aux Syndicats d'initiative ou les intéressés pourront les consulter.

« D'autre part, pour que les villages présentent à leurs hôtes l'aspect le plus accueillant, les maires des communes rurales sont priés de faire exécuter tous les travaux de propreté susceptibles d'ajouter au charme de nos campagnes.

Près de Bucarest, un train tamponne un autobus et cause huit morts et vingt-deux blessés

Bucarest, 1^{er} juillet. — Un autobus transportant un groupe d'enfants rentrait d'une distribution de prix à été surpris par un train à un passage à niveau de la banlieue de Bucarest. On compte huit morts, vingt-deux blessés graves hospitalisés et six blessés légers. L'autobus a pris feu et la plupart des enfants ont été brûlés vivants.

Les agriculteurs des Flandres et l'introduction des blés belges

Les membres de la Chambre d'agriculture et les présidents et vice-présidents des Sociétés d'agriculture des arrondissements de Dunkerque et d'Ypres ont tenu une réunion à Steenvoorde pour étudier les réformes à apporter au fonctionnement du compte ouvert et de la zone extérieure.

En raison des importations massives de blé étranger par des marchands, l'on a décidé d'attirer l'attention des Unions publiques sur le fait que ce blé étranger, ainsi livré aux meuneries par voie déournée, comme du blé français, n'est pas compris dans le pourcentage des blés étrangers autorisés, et de demander que la zone de compte ouvert soit limitée à une bande de terrain de 500 à 1.000 mètres, partant de la frontière, et que la circulation des marchandises accompagnées d'un passavert soit autorisée sur les chemins vicinaux.

La Mutualité et les Assurances Sociales

La Mutualité et les Assurances Sociales. — Modifications à la loi. Rapporteur M. Oberon. La Mutualité et les Assurances Sociales. — Modifications à la loi. Rapporteur M. Oberon. La Mutualité et les Assurances Sociales. — Modifications à la loi. Rapporteur M. Oberon.

Le troisième Congrès interdépartemental de la Mutualité du Nord et du Pas-de-Calais à Calais, les 4, 5 et 6 juillet

C'est le 4 juillet prochain que s'ouvrira à Calais le III^e Congrès de la Mutualité du Nord et du Pas-de-Calais. L'ordre du jour de la partie technique du Congrès qui nous est communiqué comprend :

La Mutualité et les Assurances Sociales. — Modifications à la loi. Rapporteur M. Oberon. La Mutualité et les Assurances Sociales. — Modifications à la loi. Rapporteur M. Oberon.

Un Polonais, coupable de coups mortels à Thumeries, est condamné à dix-huit mois d'emprisonnement

Le 18 avril dernier, dans une usine de Thumeries, deux équipes d'ouvriers polonais étaient occupées à charger des sacs de ciment dans le bâtiment de la gare.

Vers 15 h. 30, l'ouvrier Lewandowski qui faisait partie d'une de ces équipes, demanda à son compatriote Stanislas Wandzel, dont le travail était terminé, de venir l'aider. Lui-ci refusa de le faire et les deux furent échangés entre les deux équipes, qui en vinrent bientôt aux mains. L'un de leurs camarades les sépara. Ils se séparèrent calmement, quelques minutes plus tard, la discussion reprit. Lewandowski, dont les forces physiques étaient plus faibles que celles de Wandzel, s'empara d'un madrier qu'il brandit dans la direction de son adversaire, mais Wandzel se précipita et l'abattit sur la tête de Lewandowski qui s'affaissa. De nombreux ouvriers assistés, impuissants, à cette scène rapide. La victime mourut le lendemain à l'hôpital de Thumeries, consécutivement à une fracture de son crâne.

A l'audience, le président Debraux rappelle les antécédents de l'accusé qui est représenté comme un bon travailleur, mais un violent.

Wandzel reconnaît les faits, les met sur le compte de la colère provoquée par l'attitude de sa victime et exprime des regrets de son acte.

Après un réquisitoire modéré de M. Ledoux, l'accusé est condamné à dix-huit mois d'emprisonnement.

La troisième session des Assises du Nord

La session de juillet de la Cour d'Assises du Nord s'est ouverte hier au Palais de Justice de Douai, sous la présidence de M. Debraux, conseiller à la Cour, assisté de MM.